



## COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MARS 2015

ARRIVE LE

12 MARS 2015

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 3 mars 2015, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Cécile PUVIS DE CHAVANNES à Bernadette CACALY

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Virginie SUDRE a été désignée.

**DELIB 2015.03.09 12**

**OBJET : Rapport d'activité du SEDI – Année 2014**

Norbert SANCHEZ CANO, adjoint délégué aux équipements communaux et VRD, informe les membres du Conseil Municipal que le Syndicat des Energies de l'Isère (SEDI) nous a transmis son rapport d'activités pour l'exercice 2014.

Considérant que le rapport d'activité a pour objet de dresser le bilan d'activité du SEDI pour l'année 2014,

Celui-ci est présenté au Conseil municipal en séance publique de ce jour.

Le rapport d'activité du SEDI a été adressé aux élus par courriel le 28 février 2015 et peut être consulté sur le site internet du SEDI : [www.SEDI.fr](http://www.SEDI.fr).

**Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activité du SEDI pour l'exercice 2014.**

St-Quentin-Fallavier, le 10 mars 2015

Publication et transmission en sous-préfecture le 11 MARS 2015

Le Maire,

Michel BACCONNIER

